



NON À LA DISCRIMINATION SYNDICALE ET L'ACHARNEMENT CONTRE LES ÉLUS

Paris, le 17 janvier 2019

Nous, représentants·e-s des salarié·e-s au Comité d'Entreprise de Korian des syndicats CGT, SUD SANTE SOCIAUX, CFDT, FO et les ex-représentants UNSA constatons :

Que des alertes ont été effectuées par des déléguées de site sur des problématiques de maltraitances dans l'établissement Korian Villa d'Azon depuis plus de 8 mois.

Qu'une tentative d'effraction du bureau de ces mêmes déléguées de site a eu lieu.

Qu'un courrier de menaces anonyme a été envoyé à ces délégués de site.

Que l'employeur n'a pas réagi à ces faits.

Par contre la direction a diligenté une enquête CHSCT accompagnée d'un seul élu de la commission du CHSCT et que celui-ci a profané des menaces à l'encontre d'une des déléguées de site.

Que dans le cadre de cette «enquête CHSCT» l'employeur n'a pas sollicité l'ensemble de la commission CHSCT du CE EHPAD Nord soit 5 représentants syndicaux mais uniquement un seul.

Les délégués de site ont informé l'ensemble de cette commission pour un complément d'information. Les membres de cette commission sollicités par les délégués du site se sont déplacés le matin de l'enquête sur site malgré le rappel à la loi par deux syndicats (Cgt,Sud), l'employeur a refusé d'intégrer "l'enquête CHSCT ».

L'employeur refuse que les salariés qui le souhaitent soit accompagnés par un représentant du personnel lors des entretiens.

Pour nous, il ne fait aucun doute que cette enquête est menée illégalement.

Que si elle va à son terme elle conduira sans doute au licenciement de la collègue concernée.

Cela s'est déjà produit au sein de Korian lorsque des collègues ont témoigné pour dénoncer de la maltraitance.

Des procédures aux Prud'Hommes sont d'ailleurs en cours.

Nous décidons donc :

- d'exprimer notre solidarité envers notre collègue Khédidja Messaoudi et dénonçons l'acharnement qu'elle subit.
- d'interpeller le syndicat UNSA de Korian qui participe seul à cette mascarade "d'enquête CHSCT",
- de demander à l'employeur de stopper cette "enquête CHSCT " illégale
- Qu'une action immédiate soit mise en place suite à l'alerte effectuée par les représentants du personnel, dénonçant la maltraitance au sein de l'établissement Villa d'Azon.

Tant que KORIAN n'agira pas pour la protection des résidents et des salariés dénonçant la maltraitance nous ne cesserons de dénoncer ces faits.

Nous attendons une réponse écrite et officielle express de la part du président du CE pour pouvoir assister à la séance sereinement .